

CONSEIL MUNICIPAL – 22 OCTOBRE 2014-

L'an deux mille quatorze, le 22 octobre à 19 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Louis ECHAVIDRE, maire.

Date de la convocation : 17 octobre 2014

Présents : Mmes et MM. Touria BAROUX, Jean-Michel BILLOT, Nicolas BONNEAU, Sébastien CARRIERE, Jacques CHARRIE, Laurence DELETRE, Jean-Louis ECHAVIDRE, Patrice HAUG, Vivien LAGARDE, Dominique LOUZON et Myriam SALVY.

Pouvoirs : Marie ALLIER à Myriam SALVY

Philippe BRIDONNEAU à Jean-Louis ECHAVIDRE

Françoise FABIE à Laurence DELETRE

Jacques GAMBELIN à Jacques CHARRIE

Secrétaire de séance : Touria BAROUX

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu du conseil du 03/09/14 et signature du feuillet de clôture,**
- **Décision Modificative n°2 : déplacement de crédits**
- **Etude des devis pour l'aménagement scénique de la salle des fêtes et décision d'achat**
- **Etude des propositions d'aménagement du secteur Péchoulié,**
- **Assainissement collectif – situation juridique,**
- **Organisation petits travaux pour le 15 novembre,**
- **Délibérations sur le programme de sécurité : radars pédagogiques – aménagement, peinture, panneaux, coussins : zone As Blancs – demande officielle au Conseil Général pour prise en compte sur le programme 2015 –position vis-à-vis de TISSEO,**
- **Questions diverses**

Approbation du compte-rendu du conseil du 03 septembre

Le compte rendu du conseil municipal du 03 septembre est approuvé à l'unanimité et le feuillet de clôture est signé par les membres du conseil présents.

Décision Modificative n°2

Le FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal) dû par la commune est de 1 865 €, à mandater au compte 73 925. Le montant voté pour ce compte dans le budget est de 950 €. Il y a lieu de voter une décision modificative de virement de crédits pour abonder le compte 73 925 / chapitre 14 de la somme de 915 €.

Désignation	Diminution de crédits ouverts	Augmentation de crédits ouverts
D 73925		915.00 €
D 6226	915.00 €	
TOTAL	915.00 €	915.00 €

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité cette décision modificative

Etude des devis pour l'aménagement scénique de la salle des fêtes et décision d'achat

Muriel Pruvot, conseillère générale, a indiqué au conseil lors de sa visite qu'il était possible d'obtenir une subvention pour l'aménagement de la salle polyvalente à condition de faire intervenir des entreprises et que ce soit un aménagement de sécurité.

Monsieur Louzon a donc demandé des devis à l'entreprise Sunset :

- **Eclairage** : un devis de 1 246 € TTC comprend l'éclairage (projecteurs à accrocher aux poutrelles), une platine pour la programmation des jeux de lumières, les systèmes de raccordement et les rails pour les rideaux.

- Rideaux : un devis de 1 207 € TTC pour des rideaux de scène (classe M1 : anti feu).
- Scène : un devis d'un montant de 5 432 € TTC pour une scène modulable comprenant 12 plateaux de 2 mètres par 1 et de 60 cm de haut.
La décision concernant la scène est reportée car Messieurs Haug et Louzon doivent se rendre au salon des maires et rencontreront à cette occasion d'autres sociétés qui semblent plus compétitives.
- Son : Monsieur Louzon est actuellement en train de réaliser l'étude et doit recevoir un prestataire cette semaine pour une étude sur site.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité les devis pour l'aménagement de la salle polyvalente pour la lumière et pour les rideaux pour un montant de 2460 € TTC. Le Conseil Général sera sollicité pour une subvention.

Etude des propositions d'aménagement du secteur Péchoulié

Messieurs Charrié et Gambelin continuent l'étude de l'aménagement du secteur Ladurantie.

Ils ont rencontré plusieurs bureaux d'études. Les propositions sont intéressantes mais restent à affiner.

Les promoteurs qui ont fait des propositions seront tous recontactés pour qu'ils affinent leurs propositions.

La Semivalhe (syndicat mixte public/privé) doit également faire une proposition.

Un relevé topographique sera réalisé prochainement ainsi que le bornage, aux frais de la commune.

Assainissement collectif – situation juridique

De nouvelles études sont en cours d'analyse.

Organisation petits travaux pour le 15 novembre

Le conseil municipal a prévu une matinée de travaux le samedi 15 novembre. Un inventaire des travaux a été réalisé : peinture de la Croix Blanche, de la statue place de l'église, coupe des branches autour du Christ et peinture, réfection des bancs, traitement des arbustes qui poussent dans le clocher de l'église, réparation des descentes de gouttières. Il faudra également prévoir le rangement des salles.

Il faudra faire un inventaire des produits de ménage pour optimiser le rangement. Il faudra peut-être acheter des armoires de rangement. Pour la salle des mariages, l'entreprise Papaix a été sollicitée pour l'aménagement du placard électrique et doit fournir un devis.

Pour la salle polyvalente, Monsieur Echavidre propose de ranger la moitié des chaises dans la salle, ce qui permettra de libérer de l'espace dans la zone de rangement. Les rouleaux de moquette servant de tapis pour la gymnastique vont disparaître et seront remplacés par une vingtaine de tapis de gym individuels (environ 12 €le tapis).

La matinée de travaux est ouverte à tous les volontaires et se terminera par un repas partagé avec grillades offertes (inscription en mairie).

Délibérations sur le programme de sécurité

Une réunion a eu lieu avec Messieurs Escafit et Bendjebbar, du secteur routier du conseil général ainsi que M. Baquier du Sicoval pour faire un point sur la voirie.

- Aménagement arrêts TAD :

Tisséo étudie actuellement la mise aux normes des arrêts de TAD (quais de 15 mètres de longueur).

Cette rencontre a permis de mettre en évidence que le Conseil Général n'a pas été mis au courant des travaux prévus par TISSEO pour ces aménagements qui se trouvent pourtant sur une départementale.

La mairie soutiendra 3 arrêts de TAD : un arrêt à l'entrée du parking « place du puits » qui remplacera l'actuel arrêt « mairie » trop dangereux dans son emplacement actuel, un arrêt « As Blancs » et un arrêt dans le lotissement du Pin.

La commune réitère sa demande de création d'arrêt chemin de Rouzaud.

- Modification entrée de Rebigue / croisement RD35

Ce carrefour sera modifié pour que les gens entrent à angle droit. Les panneaux d'entrée de ville seront déplacés avant les virages (zone 50).

- Aménagement sécurité « As Blancs »

Les sorties du quartier « As Blancs » sont dangereuses. Monsieur Baquier prépare un programme avec un devis comprenant la totalité des aménagements suivants : rappel limitation à 50 km/h, radars pédagogiques, lignes blanches continues, coussins berlinois. Ce devis devrait approcher 16 000 € HT pour l'ensemble de ces aménagements et sera présenté à la réunion cantonale au mois de novembre. Ce devis sera subventionnable soit en amendes de police, soit en pool rourier.

Une étude sera réalisée pour l'aménagement d'un cheminement piétonnier depuis l'arrêt de TAD jusqu'au chemin du Vieux Moulin.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le programme de sécurité voirie.

Le Conseil Municipal souhaite l'aménagement de 3 arrêt TAD (parking « place du puits », « As Blancs » et dans le lotissement du Pin) et demande la création d'un arrêt chemin de Rouzaud.

Questions diverses

→ Commission SICOVAL / déchets :

Tout le territoire du Sicoval passera en apport volontaire pour le verre à partir de l'été 2015 (coût 4 fois moins cher que le ramassage au porte à porte).

→ Commission SICOVAL / eau :

Un nouveau château d'eau devrait être réalisé pour desservir Rebigue et les villages alentour d'ici une quinzaine d'année. L'implantation exacte n'a pas été donnée.

Le conseil municipal félicite Monsieur Perrussan, champion du monde par équipe de dégustation de vin à l'aveugle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.